Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
29/05/13	11/06/13	F-022-13-P-0065

1. Intitulé du projet

Mise en sécurité de la voie d'intérêt communautaire reliant Tricot à Le Frestoy-Vaux dans l'Oise

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom DESMEDT Prénom FRANS

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU PICARD

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale DESMEDT FRANS

RCS / SIRET 2 4 6 0 0 0 5 6 6 0 0 0 2 5 Forme juridique 751

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6 et d)	Voie d'une longueur inférieur à 3km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'une voirie d'intérêt communautaire

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Mise en sécurité de la voie : élargissement de la bande de circulation, actuellement les véhicules ont des difficultés pour se croiser.
Le renforcement de la structure de la chaussée, le reprofilage de la voie et la création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Elargissement de la bande de circulation de 4m à 4,90m, avec des accotements de part et d'autres
Création de noues sur les accotements pour la gestion des eaux pluviales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Meilleur circulation des transports collectifs scolaires

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur de la voie	2 700 m
largeur de la bande de circulation	4,90 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques[1]	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Voie communale située entre la RD 595 à 60420 Tricot et la RD 45 à 60420 Le Frestoy -vaux	*Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*		
	Point de départ :	Long. 2 °35 '31.1" E	Lat.49 °34 '04.0"N
	Point d'arrivée :	Long.2 °36 '03.9"E	Lat49 °35 '25.3"N
	Communes *traversées* :		
	TERRITOIRES COMMUNALES DE TRICOT ET LE FRESTOY VAUX		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui [X] Non [ ]

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui [ ] Non [X]

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui [ ] Non [X]

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Existant : Voie de circulation (bande de roulement et accotements)
Emprise : Parcelles agricoles

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** X **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS TRICOT - modifié le 06/01/1987, règlement NC zone naturelle protégée au titre des activités agricoles

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Commune de Tricot : PP Mouvement de terrain
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	970M3 extrait pour l'élargissement suppression de talus 520m²
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	apport de 1 480 M3 de GNT 0/31.5
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Nécessité de faire des emprises foncières sur des terres agricoles surfaces : 1 200M²
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		PPR Mouvement de terrain à Tricot
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	X		Durant la phase chantier : habitation située à 200 m du démarrage du chantier - Engins de travaux publics
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	X		Durant la phase chantier : habitation située à 200 m du démarrage du chantier. Odeur enrobé ou émulsion de bitume
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	X		Durant la phase chantier : habitation située à 200 m du démarrage du chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	compacteur pour compactage couche de forme/couche d'assisse

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Durant la phase chantier : production de déchets inertes mise en décharge des déblais
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ **Non** X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact car la voirie est déjà existante, la circulation n'est pas modifiée, n'engendre pas de nuisances après sa création. ces travaux vont améliorer la sécurité des usagers et des usagers agricoles avec la création de silo à betterave.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Le Plessier sur Saint-Just le, 27. 05. 2023.

Signature

Le Président,
F. Desmeyt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU PICARD

Voie communale de Tricot à Le Frestoy-Vaux

Plan de Situation

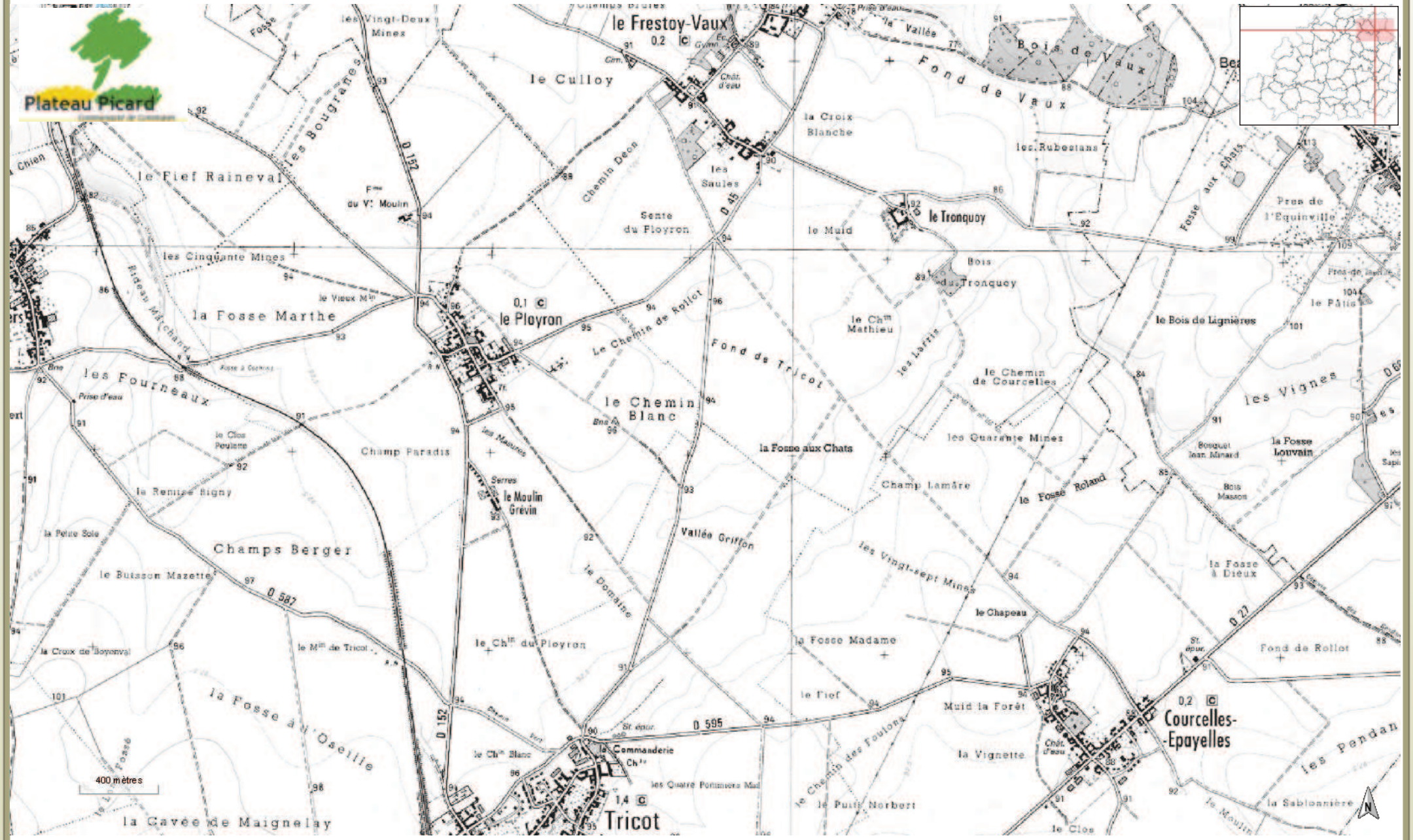

IGN

Echelle :1/25000

Date :16/05/2013

Voie communale de Tricot à Le Frestoy-Vaux

localisation cartographique des prises de vue

IGN

Echelle :1/32279

Date :16/05/2013

PHOTO N°2 RD 45 VERS TRICOT 06/03/2013

PHOTO N°1 TRICOT VERS LE FRESTOY-VAUX 06/03/2013

AREA Sarl
Architecture - Etudes - Maitrise d'oeuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tel : 03 23 53 22 28 - Fax : 03 23 59 46 65
1 Place Jean Fondeur
ZAC des Entrepôts
02200 SOISSONS

OPQIBI CINÉMOMÈTRE QUALIFIÉ
N° 01 05 1048

Maître d'ouvrage : Communes de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000566-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Fresoy-Vaux

Désignation :	Plan masse - Planche 1 sur 7	Echelle : 1/1000ème Date : 15/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000566-1201-AVP-MAS-1/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice :	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

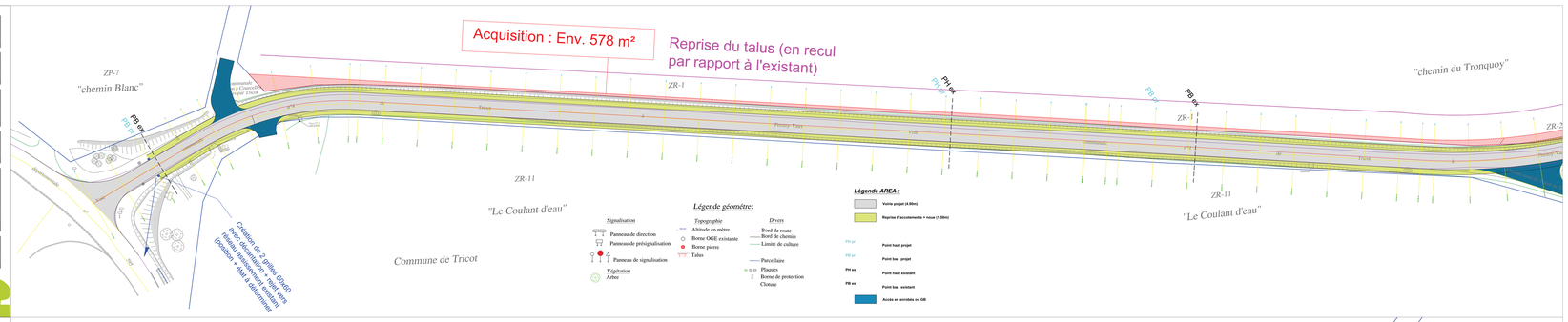

AREA Sarl
Architecture - Etudes - Maitrise d'oeuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tel : 03 23 53 22 28 - Fax : 03 23 59 46 65
1 Place Jean Fondeur
ZAC des Entrepôts
02200 SOISSONS

OPQIBI CINÉMOMÈTRE QUALIFIÉ
N° 01 05 1048

Maître d'ouvrage : Communes de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000566-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Fresoy-Vaux

Désignation :	Plan masse - Planche 2 sur 7	Echelle : 1/1000ème Date : 15/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000566-1201-AVP-MAS-2/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice :	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

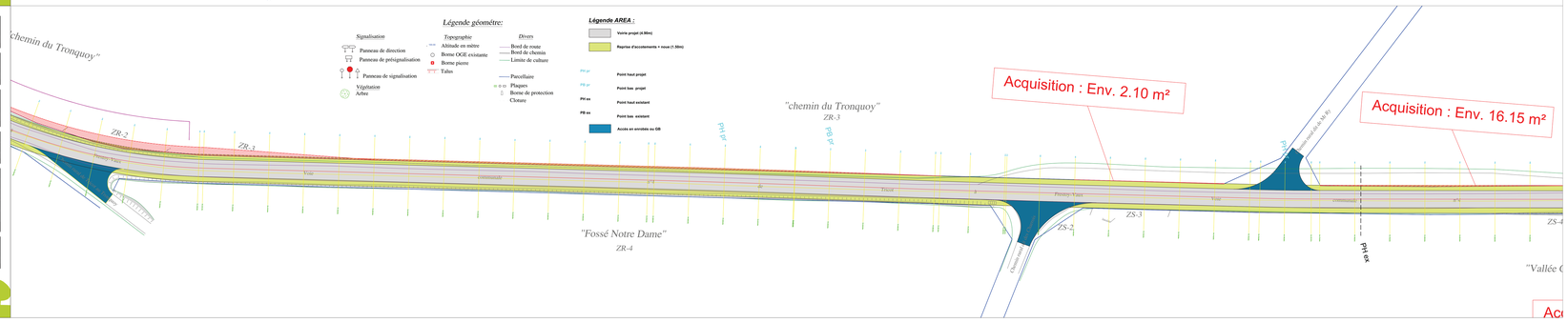

AREA Sarl
Conception - Etudes - Maîtrise d'œuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tél : 03.23.63.22.88 Fax : 03.23.59.49.55
1 Rue des Frênaies
ZAC des Frênaies
02200 SOISSONS

OPOIBI
CONDITIONS TRAVAIL
N° 91 06 1048

Maître d'ouvrage : Commune de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000966-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Frestoy-Vaux

Désignation :	Plan masse - Planche 3 sur 7	Echelle : 1/1000ème
		Date : 15/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000966-1201-AVP-MAS-3/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

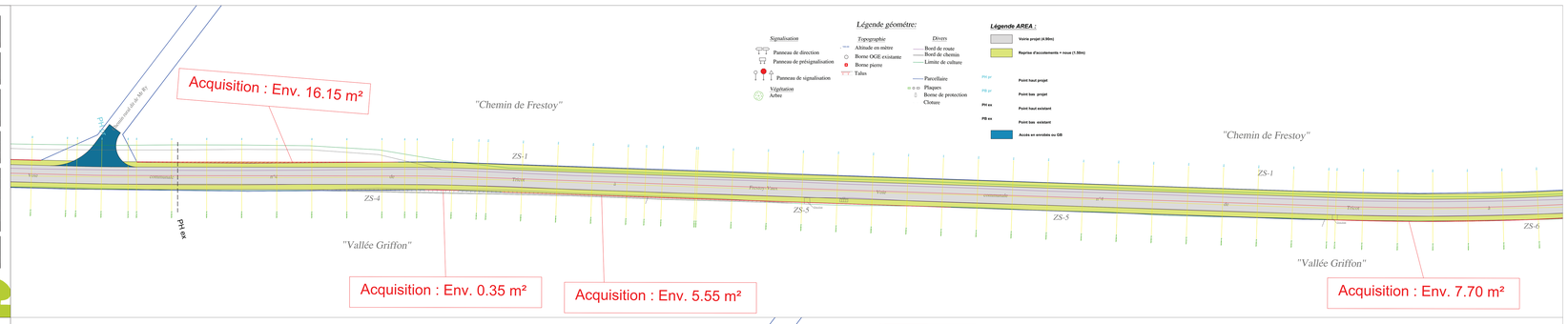

AREA Sarl
Conception - Etudes - Maîtrise d'œuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tél : 03.23.63.22.88 Fax : 03.23.59.49.55
1 Rue des Frênaies
ZAC des Frênaies
02200 SOISSONS

OPOIBI
CONDITIONS TRAVAIL
N° 91 06 1048

Maître d'ouvrage : Commune de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000966-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Frestoy-Vaux

Désignation :	Plan masse - Planche 4 sur 7	Echelle : 1/1000ème
		Date : 15/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000966-1201-AVP-MAS-4/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

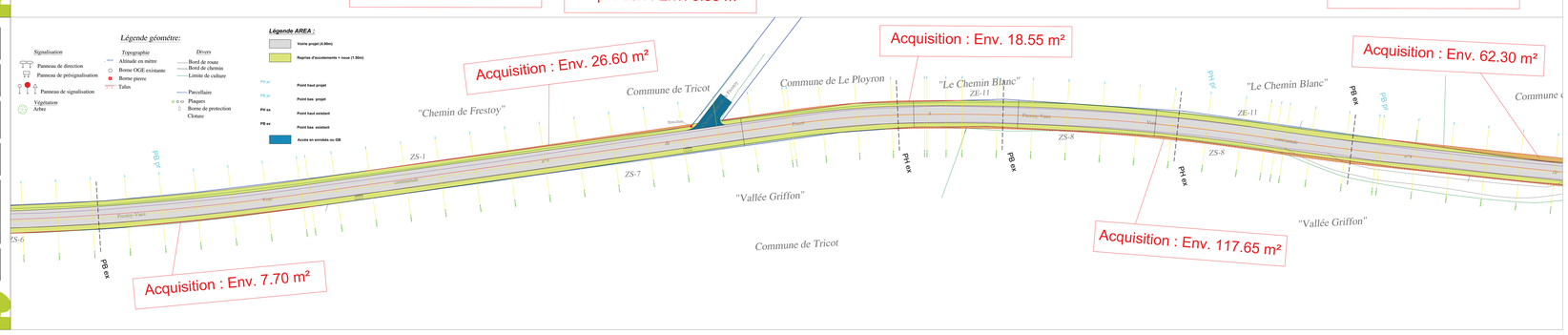

AREA SAS
Conception - Etudes - Maîtrise d'œuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tél. 03 23 53 22 28 - Fax : 03 23 54 44 43
Z.I. Les Prairies
ZAC des Entrepôts
02220 AISNE-MARNE

OPOIBI
CONSEILS & ANALYSES
N° 01 06 1048

Maître d'ouvrage : Commune de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000566-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Frestoy-Vaux

Désignation :		Echelle : 1/1000ème
Plan masse - Planche 5 sur 7		Date : 06/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000566-1201-AVP-MAS-5/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice :	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

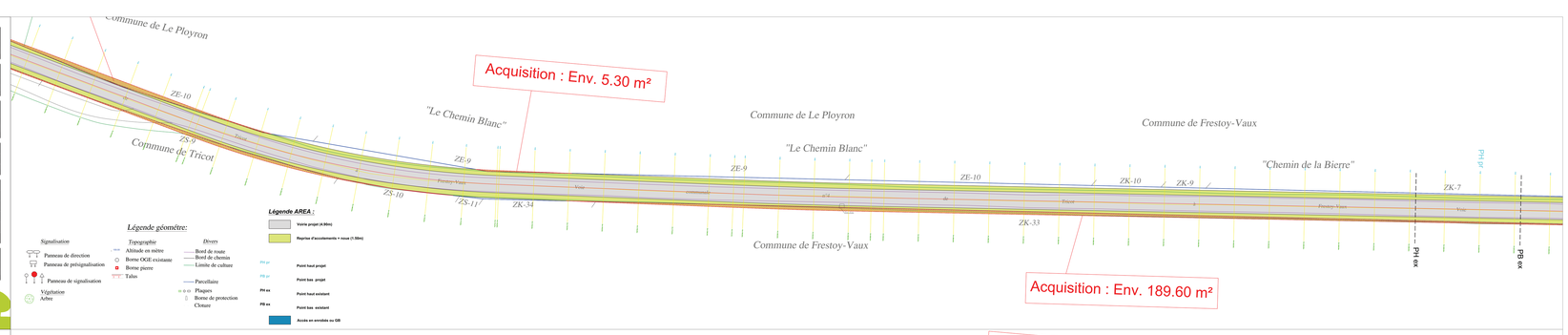

AREA SAS
Conception - Etudes - Maîtrise d'œuvre
Espaces Publics - Paysage - V.R.D.
Tél. 03 23 53 22 28 - Fax : 03 23 54 44 43
Z.I. Les Prairies
ZAC des Entrepôts
02220 AISNE-MARNE

OPOIBI
CONSEILS & ANALYSES
N° 01 06 1048

Maître d'ouvrage : Commune de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000566-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Frestoy-Vaux

Désignation :		Echelle : 1/1000ème
Plan masse - Planche 6 sur 7		Date : 15/03/13
Phase : AVP	N° de Plan : 6000566-1201-AVP-MAS-6/7	CA : G.F. / Tech : X.C.

Indice :	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

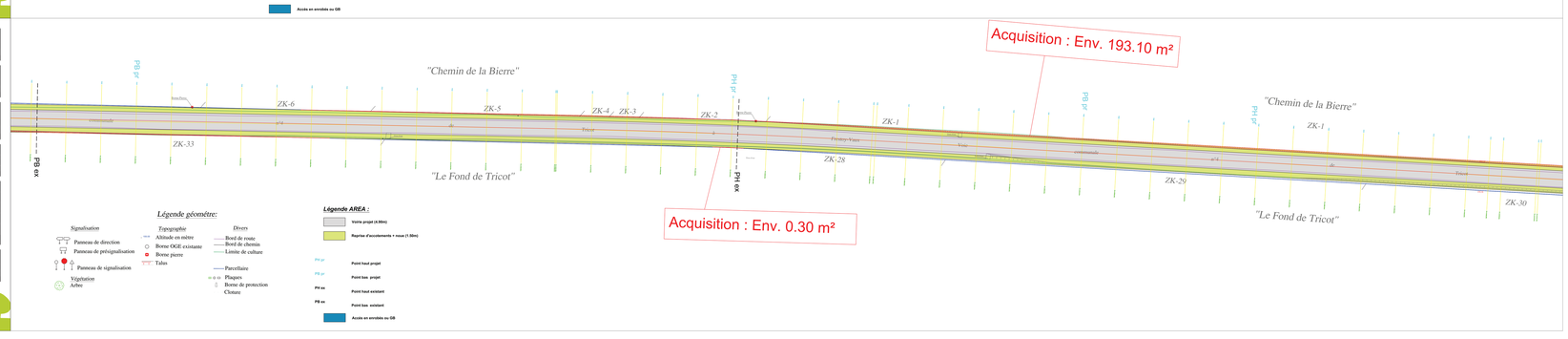

AREA Sarl
Géomètres-Experts - Maîtrise d'oeuvre
Zone Artisanale de Pouilly - Pouilly-le-Fort
Tél. 01.60.10.62.28 - Fax : 01.23.59.46.40
1 Rue des Fontaines
77240 VERNEUIL L'ETANG
GSM: 06.09.09.09.09

OPQIBI
CINÉMOMÈTRE LIGNE/PIÉTÉ
N° 2010 - 94 DE 10488

Maître d'ouvrage : Commune de Communes du Plateau Picard

Département : Oise

N° d'affaire : 6000568-1201

Désignation :

Aménagement de 3 tronçons de voirie d'intérêts communautaire sur le territoire de la CCPP

Tronçon N° 1 : Voie communale reliant la Commune de Tricot à la Commune de Frestoy-Vaux

Désignation :	Plan masse - Planche 7 sur 7	Echelle : 1/250ème Date : 19/03/13
Phase : AVP	N° du Plan : 6000568-1201-AVP-IMAS-T/7	CA : G.F. / Tech : K.C.

Indice :	Modifications :	Date :	Validation :
001			

Partenariat :

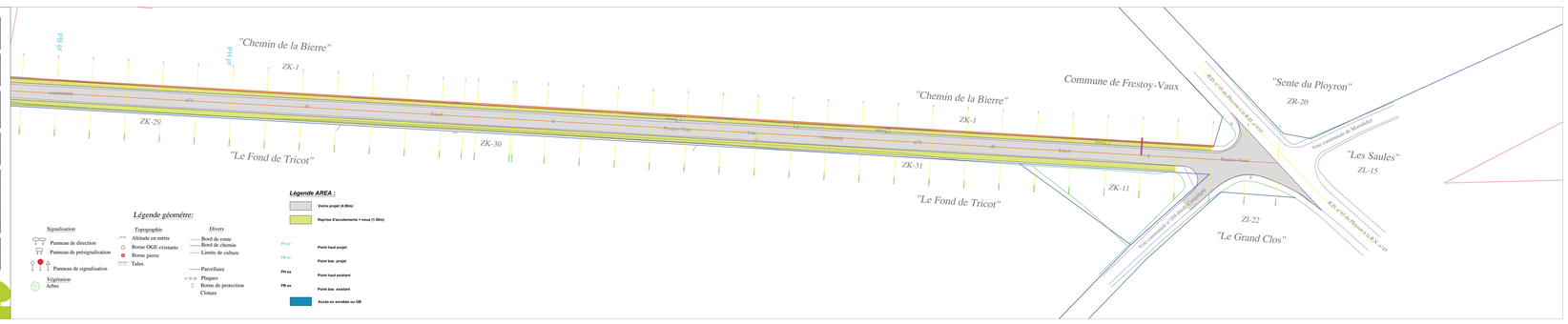

Légende géomètre:

Signalisation
- Panneau de direction
- Panneau de préignalisation
- Panneau de signalisation

Végétation
- Arbre

Topographie
- 110.00 Altitude en mètre
- Borne OGE existante
- Borne pierre
- Talus

Divers
- Bord de route
- Bord de chemin
- Limite de culture
- Parcellaire
- Plaques
- Borne de protection
- Cloture

PH pr — **Point haut projet**

PB pr — **Point bas projet**

PH ex — **Point haut existant**

PB ex — **Point bas existant**

Légende AREA :

- **Voirie projet (4.50m)**
- **Reprise d'accotements + noue (1.50m)**
- **Accès en enrobés ou GB**